



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL

Dimanche 22 décembre 2019 – 09h50

Salle Henri Madoré – Saint-Philippe

PROCES-VERBAL AG ORDINAIRE

COMITE DIRECTEUR DE LA L.R.F.

Sous la Présidence de M. Yves ETHEVE et en présence des membres suivants :

MM. Jacky AMANVILLE - Rosaire MORISCOT - Laurence GRIS - Marinette JACQUENET - - Stéphane FONTAINE - Gaëlle MOUNIAMA-COUPAN - Bernard PARIS - Jean Hugues TOSSEM - Jocelyn TRULES - Johnny PAYET - Daniel ROUVIERE - Irshad ABDUL MUNAF -- Joseph Karl MOULTSON – Charles André ASSON – Jean Marc GERBANDIER – Thierry GUICHARD -Shakir AKHOONE

Absents excusés :

Jean Jacques DUCRET

SOCIETE LUMI GLOBAL (Vote électronique)

Arnaud DUCHATEL – Technicien

Mattéo FORTIN – Technicien

CLUBS PRESENTS

Liste d'émargement disponible sur demande.

Avec la collaboration du personnel Administratif et Technique de la LRF.

Intervention de Monsieur Yves Ethève, Président de la Ligue Réunionnaise de Football.

*« Monsieur le Maire de Saint-Philippe, Cher Olivier RIVIERE,
Chers Amis,*

Merci tout d'abord de vous remercier d'honorer de votre présence nos Assemblées Générales extraordinaire et Ordinaire de ce jour dans votre belle commune du Sud Sauvage.

Nous venons de terminer une année exceptionnelle dans tous les sens du terme et être aujourd'hui dans le Sud Sauvage démontre la volonté du Comité Directeur de valoriser des territoires trop souvent oubliés.

Puisque nous sommes dans le symbolique, comment ne pas parler d'un certain Dimitri Payet qui a commencé à jouer au football à deux pas d'ici.

Quelques kilomètres plus loin est né Ludovic Ajorque qui est aujourd'hui attaquant titulaire dans le Club Professionnel du Racing Club de Strasbourg.

Ces « marmailles la Kour » font rêver la jeunesse Réunionnaise. C'est pour ceux-là en particulier que notre Ligue s'engage avec des milliers de bénévoles et parents. Pour les garçons, mais aussi pour les filles. Citons en passant la Dionysienne Melvine Malard, championne d'Europe U19 et Soulier d'Or de la compétition avec ses coéquipières de l'Equipe de France U19.

Grâce au travail commun avec nos Clubs, leurs Educateurs, les arbitres, la disponibilité des membres bénévoles des commissions de Ligue, la réussite et le sourire sont à nouveau de mise dans notre discipline.

L'engouement suscité par les compétitions séniors avec le retour de spectateurs payants ans les principales tribunes des stades de l'Île.

Comment ne pas se réjouir de la ferveur populaire retrouvée de notre Coupe de La Réunion en Finale opposant la JS ST-PIERROISE à la SS JEANNE D'ARC du Stade Régional Michel Volnay de Saint-Pierre, jouée devant plus de 6 000 spectateurs ! Première victoire de la JSSP qui réalisera le 4^{ème} TRIPLE de son histoire avec le titre de CHAMPION de La Réunion et vainqueur de la FINALE de la COUPE DE France dans son groupe.

La même équipe a poursuivi l'aventure jusqu'en 16^{ème} de finale pour s'incliner de justesse (1 à 0) face au Club d'Epinal sur le terrain d'Epinal !

L'US STE MARIENNE s'est inclinée quant à elle (3 à 2) dans les dernières minutes au Stade de l'Est après avoir largement bousculé l'Equipe Métropolitaine de Versailles au 7^è Tour de la même Coupe de France.

Les finales des compétitions de Jeunes U13 à Savanna, U14, U15 et U17, aux Avirons se sont très bien déroulées dans une belle ambiance, bien suivies par les Techniciens de la DTR et nos Régionales de Jeunes et Sportives. Ces dernières ont été mises en place en 2019 avec le support du Service Compétitions plus de 11 000 matchs.

L'Equipe Technique Régionale est en pleine action dans le football de Préformation, 885 plateaux ont été organisés pour les 6 992 licenciés de U6 à U11 : c'est tout simplement magique !

Le souhait du Bureau de la LRF est que les Cadres Techniques soient le plus souvent possible dans nos Clubs formateurs, pour augmenter nos médailles d'Or des Jeux des Îles de l'Océan Indien.

Enfin, le lancement du LABEL CLUB FFF en 2020 devrait contribuer à une plus grande reconnaissance de votre engagement, Mesdames, Messieurs les Présidents.

Nous devrions procéder en début 2020 à la remise de plusieurs Kits Pédagogiques commandés et payés par nos soins au profit de tous nos Clubs de R1, R2, R3, Féminines et Ecoles de Foot.

Toutes ces aides au fonctionnement des Clubs (ballons n°4 et 5, chasubles, équipements, Kits, sifflets d'arbitre, ...) vous seront remis gracieusement pour que vos recettes (subventions diverses, de matchs, d'animations, cotisations de vos membres, ...) soient en priorité utilisées pour votre fonctionnement et vos obligations envers la FFF et la LRF. Il est normal que ces aides aillent en priorité aux Clubs en règle avec la Ligue.

Ces dotations vous seront remises en février dès que les licences et assurances U6 et U13 seront enregistrées et payées. Il est essentiel que dès le début de l'année vous fassiez les démarches avec les parents pour que toutes les licences soient validées et que les plateaux démarrent dans les temps.

Plusieurs dossiers de demande de financement auprès de la Fédération, de l'Agence Nationale des Sports et des Collectivités Locales sont en instruction. Avec les collectivités nous avons organisé un congrès au mois d'octobre dernier. Les travaux ont fait apparaître 4 axes d'amélioration pour les conditions d'accueil de vos licenciés :

- L'optimisation de l'existant (terrains, stades...)
- La rénovation de terrains noirs en terrain de futsal outdoor
- L'accompagnement des projets de plaine de jeux dans les microrégions de l'île
- La conception de lieux de vie sportifs

La présence de la LFA et du DTN, Hubert FOURNIER, à deux reprises en l'espace d'un an démontre l'intérêt de la FFF pour les départements d'Outre-Mer.

Avec les liens d'amitié et de confiance entretenus avec le Président Noël LE GRAET, les relations avec notre maison mère ont été rétablies. Le temps est venu désormais que les diagnostics, les objectifs, les projets menés en communs, se traduisent dans l'accompagnement financier même si aujourd'hui la LRF a retrouvé son équilibre financier et possède de nouveau un fonds de roulement positif.

Cela fait plus d'un an que notre dossier de candidature pour le Programme FORWARD a été déposé à la FIFA. Chaque interlocuteur se renvoie la balle dans l'attente d'une évolution positive annoncée les mois qui viennent. Les intentions de la FFF de reconnaître les particularités d'île de l'Océan Indien que nous sommes sont énoncées. Leur venue régulière à La Réunion, notamment par le CTN, Nicolas BOURDIN, ont permis de structurer divers aspects techniques. Le rôle social que jouent les Clubs de football à La Réunion doit être accompagné.

Pour la formation des dirigeants et les arbitres nous avons besoin de l'IFF et de la DTA. L'ETR sera chargée de participer avec la Régionale d'Arbitrage aux formations initiales de longue durée mais aussi pour la partie condition physique des arbitres confirmés.

Vous le constatez chers amis, que nous sommes engagés auprès de vous pour l'épanouissement de vos licenciés.

En parlant de licenciés, comment ne pas se remémorer ceux qui ont conquis le cœur des réunionnais un dimanche matin de juillet 2019 ? Comment ne pas évoquer cette séance de tirs aux buts qui entrera dans le Guinness Book des records ? Comment ne pas citer, Mathieu PELOPS, le gardien aux 5 arrêts ? Comment ne pas féliciter ce groupe en or du capitaine Jean Michel FONTAINE ? Cette médaille d'or gagnée à Maurice dans des conditions difficiles de déroulement non règlementaires. Comment oublier notre formidable compétiteur, Jean Pierre BADE, le Sélectionneur ? Le sport n'est pas la guerre. Il faut se pencher sérieusement sur ces organisations des Jeux des îles de l'Océan Indien. Nous avons besoin des pays de l'Océan Indien autant qu'eux ont besoin de nous. Comment faire sans vraie entente ? Comment faire sans l'engagement des Etats de l'océan Indien.

J'ai créé avec mes collègues Présidents de Fédérations, l'UFFOI. Malheureusement la Coupe des Champions n'était plus fiable. Depuis l'élection du Président de la Ligue Mayotte, Mohamed BOINARIZIKI à la présidence, une nouvelle vision stratégique a été définie. Mais les problèmes d'accueil, et d'organisation restent les mêmes. Lors de la dernière AG de l'UFFOI, une commission technique a été créée à la demande d'Ismaël Locate, Secrétaire Général.

En conclusion, je voulais vous remercier pour votre engagement dans la vie associative réunionnaise au quotidien. Je remercie également vos conjoints et conjointes, vos familles, pour le soutien qu'ils vous apportent. Je sais combien vous êtes engagés au football, combien vous êtes dévoués à la jeunesse de notre pays.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous. Aujourd'hui le 22 décembre c'est la fête des Clubs, le fête du football réunionnais. Je suis heureux de passer ce moment avec vous.

Merci à vous tous.

Je déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte, le quorum ayant été atteint avec 87 Clubs présents pour 397 voix. »

La parole est donnée à M. Daniel ROUVIERE, Trésorier Général qui indique que le quorum a été atteint pour l'Assemblée Générale Ordinaire, soit 87 Clubs présents ce qui représente 397 voix, sur 237 inscrits ce qui représente 806 voix, soit un taux de présence de 49,25% pour le moment. Le quorum étant plus pointilleux pour l'Assemblée

Générale Extraordinaire, les points à l'ordre de jour de cette Assemblée vont être présentés par le Président, toutefois, en attendant d'atteindre le nombre de présents requis, l'Assemblée Générale Ordinaire démarrera.

Le Président explique qu'en ce qui concerne l'Assemblée Générale Extraordinaire, un seul point est à traiter et cela concerne une modification statutaire demandée par la F.F.F. Il s'agit d'une modification de librairie.

Il énonce ensuite l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui est le suivant :

1. Adoption du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2018
2. Approbation de la nomination du Commissaire aux Comptes 2018/2023 (soumis au vote de l'Assemblée)
3. Election du membre proposé par le Président de la Ligue (Art.13.3 des Statuts de la LRF), pour le remplacement d'un poste vacant du Comité Directeur
4. Présentation des Comptes par le Trésorier Général
5. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
6. Approbation des Comptes 2018 et Affectation du résultat (soumis au vote de l'Assemblée)
7. Présentation par le Trésorier Général du Budget Prévisionnel 2020, approuvé par le Comité Directeur
8. Rapport des activités des Commissions Régionales saison 2019
9. Adoption des Projets de Modifications des Règlements de la Ligue pour la saison 2020 (soumis au vote de l'Assemblée)

Il est procédé aux tests du vote électronique à l'issue des explications données par le représentant de la société LUMI GLOBAL. Une précision est faite concernant les horaires qui apparaîtront à l'heure de la France métropolitaine sur les émargements, quorums et résultats des votes.

I. **Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16.12.2018 (téléchargeable sur le site de la LRF)**

Les représentants des Clubs sont invités à approuver le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2018.

Résolution	Type	Date	Voix				Voix Présents & Représentés	Voix Exclus	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%			
Approbation du P.V AG 2018	AGO	22/12/2019 06:07:16	380	92,01%	33	7,99%	447	0	Adoptée

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2018 est approuvé à 92,01%.

II. **Approbation de la nomination du Commissaire aux Comptes 2018/2023 (soumis au vote de l'Assemblée)**

Le mandat du Commissaire aux Comptes, le Cabinet Exa Compta, représentée par Pierre-Yves TESSIER, aurait dû être renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2018. Ce point n'ayant pas été abordé à cette date, le Comité Directeur de la Ligue demande ce jour l'approbation de la nomination du Cabinet Exa Compta pour les exercices comptables allant de 2018 à 2023.

Après une brève présentation de M. Pierre-Yves TESSIER, les représentants des Clubs sont invités à procéder au vote.

Résolution	Type	Date	Voix				Voix Présents & Représentés	Voix Exclus	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%			
Nomination C.A.C 2018/2023	AGO	22/12/2019 06:49:41	486	95,67%	22	4,33%	532	0	Adoptée

La nomination du Cabinet Exa Compta pour les exercices comptables allant de 2018 à 2023 est approuvée à 95,67%.

III. Election du membre proposé par le Président de la Ligue (Art. 13.3 des Statuts de la LRF), pour le remplacement d'un poste vacant au Comité Directeur

L'Assemblée est informée de la démission du Comité Directeur de la Ligue de M. Christophe DUMONTHIER.

Le Président propose la candidature de M. Axel VILLENDEUIL afin d'intégrer le Comité Directeur. Ce dernier se présente aux Présidents de Clubs ainsi que son parcours dans le milieu footballistique réunionnais.

Le vote est ouvert quant à l'élection de **M. VILLENDEUIL** :

Résolution	Type	Date	Voix				Voix Présents & Représentés	Voix Exclus	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%			
Election de Mr Villendeuil au CD	AGO	22/12/2019 06:58:44	478	90,87%	48	9,13%	526	19	Adoptée

M. Axel VILLENDEUIL est élu à 90,87% des votants.

A l'issue de ce vote, le Comité Directeur de la Ligue se compose désormais comme suit :

Le Président : Yves ETHEVE

Et par ordre alphabétique, les membres suivants :

Irshad ABDUL MUNAF	Rosaire MORISCOT
Shakir AKHOONE (Educateur licencié)	Joseph Karl MOULTSON
Jacky AMANVILLE	Gaëlle MOUNIAMA COUPAN
André ASSON	Bernard PARIS
Jean Jacques DUCRET (Médecin licencié)	Johnny PAYET
Stéphane FONTAINE (Arbitre licencié)	Daniel ROUVIERE
Jean Marc GERBANDIER	Jean Hugues TOSSEM
Thierry GUICHARD	Jocelyn TRULES
Laurence GRIS	Axel VILLENDEUIL
Marinette JACQUENET	

IV. Approbation du Bilan des Comptes 2018 de la Ligue (soumis au vote de l'Assemblée)

La parole est donnée à M. Daniel ROUVIERE, Trésorier Général, pour la présentation des comptes 2018 assisté du nouvel Expert-Comptable de la Ligue, M. Abdoullah LALA ainsi que du Commissaire Aux Comptes, M. Pierre-Yves TESSIER.

« Il va de soi que comme à chaque fois que je présente les comptes, mise à part la saison dernière, où pour des raisons X je n'ai pas pu le faire, je pars sur les documents que j'ai en ma possession et que je simplifie au maximum car je sais que cela est un peu rébarbatif.

Donc tout d'abord, je salue ceux que je n'ai pas pu saluer à l'entrée.

Notre Ligue comme toutes les ligues, comme toutes les associations dont vous faites partie, n'excède pas aux contraintes budgétaires, vous en savez quelque chose. C'est pour cela qu'avec notre Président ETHEVE, nous avons poursuivi notre politique de rigueur qui a permis depuis 2017 de consolider notre situation nette qui était défaillante et de dégager une trésorerie suffisante pour nous permettre de mener à bien l'ensemble de nos actions. Voilà quel était le mot du Président lorsque nous nous sommes rencontrés et il fallait de la rigueur. Cette rigueur nous l'avons mise en place, l'équipe administrative comptable et également à Johnny PAYET, absent ce jour, qui nous a aidé fortement. »

« Je parlerai tout d'abord du bilan.

L'actif du bilan s'élève à 1 355 385,00€.

87% de cette somme soit à peu près 1 192 000,00€ traduit le niveau qui a été atteint par vos disponibilités immédiates et vos créances. Les disponibilités immédiates correspondent à ce que nous avons en caisse. Les disponibilités à échéance correspondent aux créances de notre clientèle, je n'aime pas beaucoup mot car nous ne sommes pas une entreprise mais enfin nos clients ce sont vous les Clubs.

Le reste de cet actif ce sont tout simplement les immobilisations, il y en a très peu car elles ont déjà été en grande partie amorties.

A noter que notre Maison Régionale des Sports n'apparaît toujours pas sur cette partie car les dossiers administratifs sont toujours en cours. Nous sommes dans l'attente d'une décision municipale, à savoir le feu vert de la Mairie pour que le transfert de propriété soit réalisé et donc que chacun des copropriétaires reçoive un acte notarié qui attestera qu'il est bien propriétaire de la parcelle qu'il occupe actuellement. Donc je ne cacherai pas aux Clubs qu'actuellement il n'y a pas de loyer et pas d'échéance à payer. Normalement cela doit se régulariser d'ici un mois ou deux, nous avons un rendez-vous prévu avec la Mairie.

Pour le passif du bilan, ce sont tout simplement l'origine de nos ressources.

Il en ressort de ces ressources la saine gestion de notre activité. Ainsi les subventions d'investissement s'élèvent à 248 872,00€, dont la subvention fédérale de 150 000,00€ qui nous permet d'assurer le financement de la MRS et également en partie le financement de certains aménagements et de certains mobiliers et matériels que nous avons dû acheter.

Nous avons ensuite une subvention de 100 000,00€ et 50 000,00€ pour les installations, le matériel informatique et le mobilier de bureau.

Puis vous avez la provision pour risques de 188 000,00€, lié au départ de Mme Lorna JULIE, dont

Comme vous le savez une provision vous le savez c'est pour couvrir quelque chose, et là nous couvrons l'affaire n'est toujours pas traitée au niveau juridique.

Et nous avons également dans les risques encourus, le fameux litige avec le Club de l'ADS LANGEVIN, qui n'ayant pas été engagé à une époque nous a poursuivi en justice, affaire pour laquelle nous avons également constitué une provision.

Suite à cela nous avons les dettes fiscales qui s'élèvent à un montant de 463 000,00€. Nous sommes loin du million que nous avons annoncé à notre retour, souvenez-vous en, mais nous avons malgré tout, 463 000,00€ de dettes fiscales et sociales ainsi que de dettes fournisseurs. Nous avons reçu 39 000,00€ de partenaires financiers, l'Etat, le Département et la Région, pour une aide à notre préparation pour les Jeux des Iles de l'Océan Indien.

Cette situation présentée dans ce bilan fait apparaître un résultat excédentaire de 31 022,00€. Dans une entreprise privée nous aurions parlé de bénéfice, mais comme nous sommes dans une association nous parlons d'excédent. Ce montant, cet excédent, permettra d'augmenter notre situation nette qui s'élevait précédemment à 319 550,00€. Après affectation du résultat si tel est votre vote, et bien nous aurons une situation nette de 350 572,00€. Nous sommes ainsi en train de reconstituer une épargne qui nous permettra de faire face à des échéances futures en matière d'immobilisations ou autres.

L'analyse du bilan me permet d'apporter des conclusions significatives du travail qui a été accompli depuis que nous sommes de retour au sein de cette institution.

Première conclusion, notre trésorerie a été reconstituée. Quand nous sommes arrivés il y avait 30 000,00€, sur les comptes. Au 31 décembre 2018, les comptes de la Ligue étaient créditeurs de 871 000,00€

Deuxième conclusion, nous avons pu procéder au recouvrement d'une grande partie de nos créances. Vous, les Clubs, avez fait des efforts considérables pour payer à la Ligue ce que vous deviez. Je parle encore une fois de 2018, je ne m'engage pas pour l'exercice qui s'achève puisque la situation sera présentée en 2020. Il y a eu donc un gros effort de fait et pour cela je vous en remercie.

Troisième conclusion, nos fonds associatifs ont été consolidés. Ils avoisinaient au 31 décembre 2018 les 600 000,00€. Donc quand nous voyons où nous étions quand nous sommes arrivés, je dis bravo à ceux qui ont pu gérer la Ligue, à ceux qui ont pu prendre les décisions, décisions parfois difficiles mais il fallait les prendre.

Dernière conclusion, nous avons diminué notre totalité de dettes globales de 22%, ce qui n'est pas rien quand on sait à quel niveau se situaient nos dettes.»

COMPTE DE RESULTAT

« Je passe maintenant à l'analyse du compte de résultat (à savoir les comptes de gestion) qui sera un peu plus rapide. Ils correspondent aux comptes de la classe 6 et de la classe 5, ce sont les charges auxquelles nous sommes soumis et elles sont nombreuses. Ne pas confondre avec l'actif du bilan, ni le passif.

Le montant des charges s'élève à 2 324 600,00€. Il comprend en particulier tous les achats tels que les licences, tout ce qui est billetterie pour un montant de 96 697,00€, les autres achats externes pour 1 080 435,00€, également l'eau, l'électricité, le téléphone, les fournitures de bureau, le carburant, le crédit-bail...Sont comprises également les charges qui sont liées à la gestion, au fonctionnement de notre pôle espoirs, les honoraires, les déplacements et les affranchissements. A cela il faut ajouter différents impôts et taxes.

La masse salariale représente le montant le plus important de nos charges soit 940 000,00€. Cela inclut les charges sociales inhérentes : ce ne sont pas les salaires nets mais bien la masse chargée.

Vous trouverez ensuite les amortissements, c'est-à-dire la constatation de la dépréciation des immobilisations. Les amortissements s'élèvent avec les provisions à 115 925,00€.

Malheureusement nous comptons 72 372,00€ de créances irrécouvrables, qui correspondent aux Clubs qui n'ont pas pu régler dans les délais impartis et qui ont quitté le navire dans lequel nous sommes aujourd'hui.

Les produits regroupent toutes les ressources dont la Ligue a disposé au cours de l'exercice comptable 2018 pour mener à bien l'ensemble des actions que le Président a développé précédemment.

Ils comprennent d'abord les recettes liées aux licences, les assurances, les changements de Clubs, les recettes de matchs ainsi que les Engagements des Clubs. Cet ensemble représente 1 227 416,00€.

Les subventions pour un montant de 969 329,00€, dans lesquelles il faut distinguer la Région qui nous a financé à hauteur de 298 765,00€, le CNDS qui n'existe plus comme le Président l'a laissé entendre, qui nous a financé à hauteur de 111 000,00€, et le Département pour 23 000,00€. N'oublions pas notre maison mère qui a fait de gros efforts puisqu'elle nous a accordé une subvention de 536 564,00€. Voilà pour les aides financières de nos partenaires.

Enfin, dans les produits, vous trouver 133 546,00€ de reprise sur provisions sur créances Clubs. C'est-à-dire des Clubs qui étaient dans le rouge, sur lesquels nous avons constitué une provision. Les Clubs ayant réglé leur dette, il s'agit simplement d'une réintégration de provision.

Voilà donc notre situation telle qu'elle apparaît aujourd'hui. Je vous remercie d'avoir été attentifs à mes propos même si c'est parfois un peu harassant d'écouter ceci mais c'est une nécessité. Je souhaite que cette fin d'année soit agréable pour vous tous et que vous puissiez enfin passer un petit moment avec vos proches et fêter joyeusement les fêtes qui approchent. Je vous remercie infiniment de votre attention.

Avant de passer au vote il y aura une intervention de M. LALA du cabinet comptable CROWE, qui va apporter des éléments complémentaires. Bien entendu, il y aura le rapport du Commissaire Aux Comptes, qui attestera les comptes que je viens de vous présenter, après quoi nous passerons au vote du rapport financier, suivi du vote de l'affectation du résultat dont je vous ai parlé préalablement. »

➤ Intervention de l'Expert-Comptable, Abdoullah LALA, sur le bilan des comptes 2018 (résumé en quelques diapositives) :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, Monsieur le Commissaire Aux Comptes, mon confrère Pierre Yves TESSIER, Mesdames, Messieurs les Représentants des Clubs, c'est un honneur pour moi d'intervenir à la suite du rapport du Trésorier pour projeter quelques diapositives pour vous aider à mieux comprendre ce qu'il s'est passé en 2018.

Donc, comme le Président l'a dit, le cabinet BDO HDM a arrêté les comptes 2018 et nous sommes là pour vous les présenter.

La première diapositive reprend en quelques chiffres la situation financière 2018 de la Ligue au 31 décembre 2018. Nous avons donc un budget qui est en baisse par rapport à 2017 d'environ 18%. Cette baisse s'explique par l'attribution de subventions exceptionnelles à la Ligue en 2017 qui ont permis de redresser la situation financière.

Vous le voyez à la fin de l'année 2018, nous nous retrouvons avec une situation nette positive, ce que l'on appelle les fonds associatifs de 600 000,00€. Alors, il faut le rappeler, fin 2016, nous partions de -450 000,00€.

En termes de résultat, vous avez effectivement un résultat qui est de 31 000,00€ qui est en diminution par rapport à 2017. Encore une fois je le répète, il ne faut pas oublier qu'en 2017 il y avait l'impact sur le résultat des subventions exceptionnelles accordées pour redresser la situation.

Vous avez, au 31 décembre 2018, une trésorerie positive de 872 000,00€, on verra que cette trésorerie s'est consolidée puisqu'elle était déjà positive en 2017. Pour finir, l'effectif de la Ligue au 31 décembre 2018 est de 23.

Je vais maintenant entrer un peu dans le détail là aussi on peut vous dire que sur ce premier slide sur les recettes de la Ligue j'ai repris le montant total des subventions perçues. Donc vous voyez qu'en 2017, il y avait un montant total de subvention d'1 566 258,00€ et en 2018 nous avons 975 763,00€ soit une diminution de plus de 500 000,00€ car il y a eu en 2017 des subventions obtenues qui n'ont pas été reproduites en 2018. Ce n'est pas grave car la bonne nouvelle c'est qu'il faut retenir que globalement les produits de fonctionnement baissent mais si vous regardez la part de financement des recettes statutaires par rapport aux recettes globales, en 2017 les finances de la Ligue sont assumées à 60% par les subventions des collectivités et si on regarde la situation en 2018 elle s'est inversée puisque les ressources publiques ne représentent plus que 45% du budget de la Ligue. Donc en 2017, la majorité des recettes provenait des financeurs et en 2018, 55% des recettes de la Ligue sont des recettes statutaires, c'est un beau ratio.

Ensuite en termes de charges, nous avons effectivement des charges de fonctionnement qui augmentent de 280 000€. Le slide suivant présente le détail de l'augmentation des charges supportées par la Ligue. Ces charges reflètent une certaine dynamique dans les actions menées par la Ligue lors de la saison 2018. Prochaine étape ce sont les charges de personnel pour 940 000,00€ en 2018 contre 1 000 027,00€ en 2017. Ces charges diminuent de 5% et au 31 décembre 2018 l'effectif est de 23 personnes dont 13 hommes et 10 femmes.

Le résultat est en nette diminution mais vous l'avez compris il y a une baisse de près de 600 000,00€ de subventions publiques ainsi qu'une augmentation des charges qui provoquent cette diminution. Le résultat excédentaire de 2018 s'élève à 31 000,00€.

Nous allons maintenant analyser la trésorerie. Premièrement les 31 000,00€ de résultat excédentaire ont été retraités avec les écritures/charges calculées saisies en comptabilité, ce qui amène à 55 000,00€.

Je vais maintenant présenter les investissements effectués par la Ligue pour 55 767,00€, notamment par rapport au Car Podium et à l'aménagement des nouveaux locaux.

Entre 2017 et 2018 il y a eu un apport net de trésorerie qui provient de deux éléments, les subventions et les créances qui ont été apurées et ont diminuées. Donc le résultat de tout cela indique qu'à la fin de l'année 2018, nous nous retrouvons avec une consolidation de trésorerie d'environ 63 000,00€ ce qui laisse entrevoir des jours sereins.

Dernier élément, c'est le bilan au 31 décembre 2018.

A droite le bilan 2017 et à gauche le bilan 2018. Ce sont juste quelques éléments qui ont déjà été rappelés. Sur le bilan 2018 vous avez les fonds associatifs pour 600 000,00€ sur les comptes de la Ligue. Ces excédents sont destinés être dévolus à l'association.

Autre élément, c'est l'évolution de la trésorerie de 808 730,00€ en 2017 à 871 946,00€ en 2018.

Aussi, si vous regardez les dettes de 2017 par rapport à 2018, il y a 100 000,00€ de créances en moins.

Voilà j'en ai fini Monsieur le Président, Monsieur le Trésorier, sur cette présentation. J'espère qu'elle a permis de compléter votre rapport Monsieur le Trésorier. Je suis à votre disposition pour toutes vos questions. »

Intervention du Commissaire Aux Comptes, Pierre-Yves TESSIER, sur le bilan des comptes 2018 :

« Le rapport du Commissaire Aux Comptes sur les comptes qui vous ont été présentés par votre Expert-Comptable conclut à une certification sans réserve. Ces comptes sont sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'année 2018 ainsi que de la situation financière et donc des fonds associatifs de la Ligue Réunionnaise de Football au 31 décembre 2018. Voilà l'opinion sur les comptes 2018.

Votre Trésorier en quelques mots vous a délivré son rapport financier, dans mon rapport sur les comptes tels qu'ils ont été présentés par M. Abdoullah LALA tout à l'heure, je confirme que tous les éléments du rapport financier sont en concordance totale avec les comptes annuels qui vous ont été commentés tout à l'heure. Voilà les deux éléments du rapport que je souhaitais donc préciser. Le reste de mon propos est peut-être inutile, les éléments principaux apparaissent à l'écran. »

Avant de passer à l'approbation des comptes 2018, M. Daniel ROUVIERE interroge l'assemblée sur d'éventuelles questions qui pourraient être posées.

➤ **Intervention du représentant de l'AS EXCELSIOR, M. René MAGNAVAL :**

M. René MAGNAVAL interroge le Trésorier sur le « torchon » reçu dans sa boîte mail indiquant que les comptes présentés ne seraient pas sincères et qu'il y aurait un déficit ou plutôt un détournement de plus de 800 000,00€.

M. Daniel ROUVIERE retrace l'historique de gouvernance de la LRF depuis la destitution du Comité Directeur du Président ETHEVE en 2014, en passant par l'administration provisoire et la présidence de M. Noël VIDOT. « Si déficit il y a ce ne serait certainement pas du fait du Comité Directeur actuel, alors pourquoi n'y a-t-il pas eu de plainte auparavant ? » interroge le Trésorier Général. Il confirme que les comptes présentés sont réels et sincères. Ces déclarations sont complètement fausses selon lui. Il rassure les Clubs en présence, aucun détournement de fonds n'a eu lieu, il n'y a pas de caisse noire à la Ligue.

Le Président invite les Clubs à procéder au vote concernant le bilan des comptes 2018 de la Ligue :

Résolution	Type	Date	Voix				Voix Présents & Représentés	Voix Exclus	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%			
Approbation des comptes 2018	AGO	22/12/2019 07:51:06	483	89,78%	55	10,22%	563	0	Adoptée

Le bilan des comptes 2018 de la Ligue est approuvé à 89,78%.

Le Trésorier Général invite à présent les Clubs à voter l'affectation du résultat 2018.

Résolution	Type	Date	Voix				Voix Présents & Représentés	Voix Exclus	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%			
Affectation du résultat	AGO	22/12/2019 07:52:12	507	92,69%	40	7,31%	563	0	Adoptée

L'affectation du résultat 2018 est approuvé à 92,69%.

V. Présentation du Budget Prévisionnel 2020 de la Ligue (approuvé par le Comité Directeur)

M. Daniel ROUVIERE poursuit avec la présentation succincte du budget prévisionnel 2020. Il explique qu'il est élaboré par l'équipe comptable de la Ligue, en accord avec le Président. Le budget précédent est pris comme base associé à la situation intermédiaire dans laquelle se trouve actuellement la Ligue. Des coefficients sont affectés pour déterminer l'augmentation ou la diminution de certaines rubriques dans les comptes.

Le budget est le reflet du compte de résultat, c'est le compte de résultat prévisionnel. Le budget 2020 s'élèverait à 2 865 000,00€, aussi bien en charges qu'en produits puisqu'un budget doit être équilibré.

CHARGES		PRODUITS	
LIBELLES	Montant	LIBELLES	Montant
ACHATS ADMINISTRATIFS	172 500	VENTES ADMINISTRATIVES	982 000
* Fournitures stockées	22 500	* Licences et frais changement de club	385 000
* Fournitures non stockées	150 000	* Activités annexes (Dr Assurance)	125 000
		* Cotisations, Engagements	275 000
		* Droits d'appel, Amendes	110 000
		* Participations Stage, Formations	60 000
CHARGES D'ACTIVITE	1 210 000	SUBVENTIONS	1 600 000
* Sélections (FFF), Sections Sportives, Matériel pédagogique (FFF)	200 000	* F.F.F	700 000
* Développement de la pratique (DAP)	125 000		
* Pôle Espoirs (salaires inclus)	352 000	CRENE	1 000
* Centre Performance Féminin (salaires inclus)	85 000	JEUNESSE ET SPORTS	30 000
* Sélections Seniors	94 000	- Centre Performance Féminin	6 000
* Formations (congrès)	124 000	- Emploi	24 000
* Organisation des Compétitions	130 000	- Jeux des Iles	
* Associations	100 000		
AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	424 000	AGENCE NATIONAL DES SPORTS	150 000
* Locations mobilières + crédit bail (véhicule et copieur)	55 000	CONSEIL DEPARTEMENTAL	65 000
* Syndic, Travaux divers	46 000	- Fonctionnement	30 000
* Entretien et réparations	37 000	- Manifestation exceptionnelles	4 000
* Honoraires, rémunérations et services intermédiaires	100 000	- Opérations jeunes	11 000
* Frais postes et télécommunications	26 000	- Jeux des Iles	0
* Cotisations et Subventions accordées concours divers	50 000	- Centre de Performance Féminin	20 000
* Frais de gestion, divers	10 000		
* Organisation (AG, Comité Directeur, Réunion et autres)	100 000	CONSEIL REGIONAL	281 000
IMPOTS ET TAXES	30 500	- Formation Cadres et perfectionnement d'entraîneurs	48 000
* Taxes sur les salaires	12 000	- Manifestation exceptionnelles	8 000
* Taxes foncières	9 500	- C.P.S. Section Sportives	48 000
* Taxes d'apprentis, Form. Continue, R.F. Comst.	9 000	- Pôle Espoirs	150 000
		- Matériel Pédagogique	12 000
FRAIS DE PERSONNEL	1 096 000	- Beach soccer	2 000
* Salaires et indemnités (hors pôle espoir et Ciro Prof Féminin)	750 000	- Sélection A	8 000
* Charges sociales	250 000	- Centre de Performance Féminin	6 000
* Matériaux	6 000	F.F.A (FOOTBALL)	250 000
DOTATIONS	22 000	ETAT (aide central)	13 000
* Amortissements	22 000	AUTRES PRODUITS DE GESTION	270 000
TOTAL DES CHARGES	1 845 000	* Recettes compétitives	260 000
		* Sponsoring et Droits télévisuels	10 000
		AMORTISSEMENT MATERIEL TECHNIQUE	2 000
		TOTAL DES PRODUITS	1 862 000

Le Président indique que des modifications devraient intervenir dans ce budget. La nouvelle version sera adressée aux Clubs pour information.

VI. Rapports des activités des Commissions Régionales Saison 2019

Le Président enchaîne sur les rapports d'activité des Commissions Régionales pour la Saison 2020. Il indique aux Clubs que ces documents ont été mis sur le site internet de la Ligue ou envoyés à certains Clubs par mail.

➤ Intervention du CTR, M. Hosman GANGATE :

- Présentation des actions effectuées par l'Equipe Technique Régionale :

M. Hosman GANGATE est chargé de réaliser cette présentation en l'absence du Directeur Technique Régional, M. Jean Marc NOBILO. Il souligne le travail réalisé par l'ensemble des Cadres Techniques et également la réorganisation de l'Equipe Technique Régionale à la suite du recrutement du nouveau DTR. Ce dernier a su mobiliser efficacement les compétences déjà existantes sur notre territoire grâce à son expérience professionnelle en centres de formation et en tant que DTN dans plusieurs pays, pour répondre aux exigences de la F.F.F mais surtout aux besoins des Clubs. Ce n'est pas encore parfait et il y a encore beaucoup de choses à faire, notamment au niveau du football des enfants. Il y a eu une grosse scission depuis le départ d'Eliau GALAOR, il a donc fallu restructurer tout cela.

M. Hosman GANGATE revient sur les missions qui ont été confiées au nouveau DTR :

- Animation et création ETR
- Formation et recyclage des éducateur (qui était un secteur en souffrance depuis 2015/2016)
- Mise en place d'un organigramme missions/fonctions de l'ETR



L'effort du Comité Directeur pour trouver les moyens de recruter est souligné. Entre autres M. Yann BECHEN en tant qu'adjoint au Pôle Espoirs, M. Thomas SIVA à travers un contrat PEC en soutien à Jacques LOPEZ sur le PPF Garçons. Il y a eu également grâce à la subvention CNDS emploi, le recrutement de M. David FERRERE en soutien sur le pôle formation. Enfin, grâce à une subvention fédérale le recrutement de M. Daniel LAFOSSE en tant que CT DAP.

Le soutien bénévole de Messieurs BARRABE et AKHOONE est très important pour le fonctionnement de l'ETR.

La restructuration menée par Jean Marc NOBILO et soutenue par Mme Mylène CILLON coordinatrice technique et administrative est un succès.

Quelques chiffres par rapport aux actions réalisées par l'ETR :

- 9 réunions ETR/DTR : Demande très forte du Président pour que les techniciens se réunissent afin de définir les objectifs et la réalisation de compte rendus pour un meilleur suivi.
- Réunions par pôle
- Formations d'entraîneurs : Grand chantier relancé avec un calendrier assez chargé pour le premier semestre de l'année. Mise en place du BMF qui n'est pas une mince affaire. Le BMF est désormais un titre à finalité professionnelle qui est nécessaire pour pouvoir encadrer contre rémunération. Les formations continues ont été remises en place au second semestre 2019. Un effort doit être effectué en termes de communication pour permettre aux Clubs de programmer les formations de leurs éducateurs. Les chiffres réalisés en 2019 sont les suivants :
 - 41 inscrits en CFF 1
 - 648 éducateurs formés
 - 947 éducateurs recyclés
- PPF Garçons : Différents niveaux de détection mis en place.
 - U16G concernés par les interligues FFF largement au-dessus du niveau national. L'effort réalisé par M. Jacques LOPEZ et M. Thomas SIVA est considérable pour arriver à un tel résultat.
 - U15G à peu près sur le même niveau qui traduit également l'investissement de nombreux cadres techniques des Clubs dans les détectations. 56 jours de bénévolat de ces derniers qui sont venu apporter leur aide à l'ETR.
- Sections Sportives : Un gros travail de coordination réalisé par Jacques LOPEZ. Là aussi un besoin de réactiver les relations avec le rectorat même si les subventions ne sont plus les mêmes, il est nécessaire d'équiper ces sections.
- PPF Filles : Les chiffres sont un peu moins bons que ceux des garçons mais l'accent est mis sur le cas de Raïmila ANDIBOU qui vient du SAINT DENIS FC et faisait partie de la section sportive du collège Deux Canons. La génération 2004 est moins performante certainement au vu du manque d'action de perfectionnement mais grâce à l'investissement de son Club, de la section sportive, de l'ETR et de la Ligue, elle a pu intégrer le Pôle France en terminant première au concours d'entrée.
Le processus de formation féminin pour la saison 2020 est présenté succinctement par M. GANGATE.
- Pôle Espoirs Océan Indien : A souligner que c'est un pôle fédéral avec un cahier des charges très précis. Jean Claude GIUNTINI en visite à La Réunion à loué le travail réalisé par Claude LOWITZ et son équipe. Il a également souligné quelques manques, notamment par rapport à la pelouse du terrain du CREPS de la Plaine des Cafres qui n'est pas en bon état.

Au-delà de l'aspect sportif il y a d'autres actions mises en place par le Pôle Espoirs. Par exemple, le CECIFOOT avec un accompagnement médical ou des actions avec le RSMA.

La progression des jeunes ayant évolué au Pôle Espoirs :

- ACAPANDIE Mathieu en pré France a signé au centre de formation du FC NANTES
- BERTIL Nicolas en pré France a signé au centre de formation de Dijon
- Le premier jeune talent mahorais a signé en pré France
- BEAUSILLON Basil a signé au centre de formation du AC AJACCIO

Bilan de la tournée d'évaluation : les joueurs réunionnais ne sont pas assez vus par les recruteurs métropolitains d'où l'importance de la tournée.

- Centre de pré formation féminin : C'est une première qui permet de voir l'investissement du Comité Directeur de la Ligue dans la culture du haut niveau et le développement de la pratique féminine sur le territoire afin d'alimenter les équipes de France féminines.
Il faut souligner l'aide de la Région et de la Commune de Saint-Joseph dans la réalisation de ce centre.
- Développement et Animation des Pratiques : Il y a beaucoup de travail à faire car beaucoup de lacunes. Il y a tout de même des satisfactions, à savoir qu'il y a 9 000 licenciés environ de U6 à U13. C'est énorme en termes d'organisation, 885 plateaux pour les U6 à U11. C'est beaucoup de travail pour la Ligue mais aussi pour les Clubs. Encore une fois, la communication est à améliorer à ce niveau. M. Hosman GANGATE attire l'attention de tous sur le manque d'encadrants bénévoles pour le football des jeunes. C'est pourquoi, le Comité Directeur travaille pour la mise en place du parcours de formation des dirigeants.
Aussi, l'action du nouveau CT DAP, M. Daniel LAFOSSE est importante tant en matière de formation qu'au niveau de ses déplacements et interventions dans les Clubs.
A noter, le Programme Educatif Fédéral qui est insuffisamment déployé dans les Clubs. Il est nécessaire de le mettre en application en utilisant les outils mis à disposition par la F.F.F.
- UFFOI : Relance des relations et participation aux tournois U15G et U15F en 2019. Victoire des garçons.

VII. **Présentation des Projets de Modifications des Règlements de la Ligue pour la saison 2020 (soumis au vote de l'Assemblée)**

Le moment est venu de passer aux votes des modifications règlementaires. Le Président indique qu'il ne sera pas possible d'analyser texte par texte faute de temps. Il donnera les grandes lignes et invite les Clubs à intervenir quand ils le souhaitent pour toute incompréhension.

La plupart des modifications sont effectuées en références aux modifications des textes fédéraux.

VII.I. Règlement d'Administration Générale :

4- COMMISSIONS REGIONALES

Article 13, Article 14, Article 14 ter

5- SANCTIONS – DELAIS

Article 19, Article 22, Article 23, Article 24

Les Clubs sont invités à voter l'adoption des modifications des Règlements d'Administration Générale de la Ligue pour la saison 2020 :

Résolution	Type	Date	Voix				Voix Présents & Représentés	Voix Exclus	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%			
Règlement d'administration générale	AGO	22/12/2019 09:24:42	477	94,27%	29	5,73%	563	0	Adoptée

Les modifications des Règlements d'Administration Générale de la Ligue pour la saison 2019 ont été approuvées à 94,27%.

VII.II. Règlement Intérieur :

Article 2, Article 3

1-ENGAGEMENT – OBLIGATION – ABANDON

Article 4, Article 4 bis, Article 5, Article 8

2-CATEGORIE D'AGE – AGE DES JOUEURS – LIMITE DE QUALIFICATION

Article 10, Article 11

3-MUTATIONS – ETRANGERS

Article 12, Article 12 bis, Article 13, Article 15, Article 16, Article 17

4-DELIVRANCE DES LICENCES

Article 24, Article 26, Article 27, Article 30, Article 31, Article 32

5-CALENDRIERS – HEURES DE MATCHS

Article 35, Article 37

8-FEUILLES DE MATCHS – HOMOLOGATION – EVOCATION

Article 45

10-RESERVES – RECLAMATIONS – EVOCATIONS – APPELS

Article 50, Article 50 bis, Article 51, Article 56, Article 57, Article 58, Article 59

11-OBLIGATIONS TECHNIQUES

Article 62, Article 66, Article 69, Article 71

Les Clubs sont invités à voter l'adoption des modifications du Règlement Intérieur de la Ligue pour la saison 2020 :

Résolution	Type	Date	Voix				Voix Présents & Représentés	Voix Exclus	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%			
Règlement intérieur	AGO	22/12/2019 10:16:15	462	96,86%	15	3,14%	563	0	Adoptée

Les modifications du Règlement Intérieur de la Ligue pour la saison 2020 ont été approuvées à 96,86%.

VII.III. Règlement Généraux LRF :

2-COMPOSITION DES COMPETITIONS POUR LA SAISON

Article 2, Article 3, Article 5, Article 6

3-OBLIGATIONS DES CLUBS

Article 8 bis, Article 8 ter, Article 12

4-FORFAIT – ABANDON DE TERRAIN – ARRET DE MATCH

Article 16, Article 17, Article 18

5-DESIGNATIONS – ABSENCE D'ARBITRES – RECUSATION

Article 21

6-COMPOSITION DES EQUIPES

Article 25, Article 26

7-DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 33

8-DELEGUE DE LIGUE

Article 35

Les Clubs sont invités à voter l'adoption des modifications des Règlements Généraux de la Ligue pour la saison 2020 :

Résolution	Type	Date	Voix				Voix Présents & Représentés	Voix Exclus	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%			
Règlement généraux L.R.F	AGO	22/12/2019 10:20:54	466	97,08%	14	2,92%	563	0	Adoptée

Les modifications des Règlements Généraux de la Ligue pour la saison 2020 ont été approuvées à 97,08%.

VII.IV. Statut de l'Arbitrage :

Missions et Composition de la Commission

1-OBLIGATIONS DES CLUBS

A) NOMBRE D'ARBITRES

B) CANDIDATURES A LA FONCTION D'ARBITRE

E) PUBLICATION

2-QUALIFICATIONS DES ARBITRES

A) CHANGEMENT DE CLUB

C) CAS PARTICULIERS

3-OBLIGATIONS DES ARBITRES

5-ARBITRES SUPPLEMENTAIRES

Les Clubs sont invités à voter l'adoption des modifications du Statut de l'Arbitrage de la Ligue pour la saison 2020 :

Résolution	Type	Date	Voix				Voix Présents & Représentés	Voix Exclus	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%			
Statut de l'arbitrage	AGO	22/12/2019 10:24:25	445	95,29%	22	4,71%	563	0	Adoptée

Les modifications du Statut de l'Arbitrage de la Ligue pour la saison 2020 ont été approuvées à 95,29%.

VII.V. Règlement Championnats et Coupes Féminines :

Article 1, Article 11

Les Clubs sont invités à voter l'adoption des modifications du Règlement Championnats et Coupes Féminines de la Ligue pour la saison 2020 :

Résolution	Type	Date	Voix				Voix Présents & Représentés	Voix Exclus	Etat Adoption
			Pour	%	Contre	%			
Règlement Championnats et coupes féminines	AGO	22/12/2019 10:24:59	480	98,97%	5	1,03%	563	0	Adoptée

Les modifications du Règlement Championnats et Coupes Féminines de la Ligue pour la saison 2020 ont été approuvées à 98,97%.

(Les textes modifiés peuvent être retrouvés dans l'annexe réglementaire associée à ce procès-verbal et téléchargeable sur le site internet de la Ligue).

VIII. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 13h00

La Secrétaire Générale,

Laurence GRIS

Le Président,

Yves ETHEVE